



# Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 804 – Semaine du 26 novembre au 2 décembre 2018

## Flash infos

### **Pour préserver notre tranquillité et le bien-vivre ensemble.**

Après 3 ans d'attente et de relance, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a signé la convention pour une police intercommunale. En présence des maires concernés, le Président de la CARPF, le préfet du 95, le Sous-préfet du 77 (représentant la préfète) ont officialisé la convention qui s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018. La police intercommunale interviendra dans un premier temps sur : Moussy le Neuf, Le Mesnil Amelot et Mauregard, puis sur Dammartin, Mitry et Longperrier.

Bien évidemment, cette police ne supprime en rien l'action de la gendarmerie et du commissariat qui continueront d'assurer leur rôle régalien. La police intercommunale, comme les ASVP, la vidéo-protection et les Voisins Vigilants sont autant de dispositifs pour veiller à la tranquillité et au bien-vivre ensemble des habitants.

### **Concours national « le bio c'est bon pour tous »**

Moussy le Neuf, notre beau village, participait à ce **concours national** qui se déroulait dans le cadre du congrès des Maires de France. Nous présentions notre projet « Mieux manger en gaspillant moins », que vous connaissez maintenant et qui a commencé, voilà deux ans, par différentes actions antigaspillage à la cantine scolaire. Il se poursuivra par le « mieux manger » avec le maraichage bio sur la commune qui démarrera au printemps prochain. Il se complétera au fur et à mesure du développement par la culture en serres, probablement une légumerie, etc... Bien évidemment les habitants pourront profiter de ces productions.

15 collectivités étaient en lice. Le jury a retenu 5 projets dont celui de Moussy. Vous avez été appelés à voter ensuite. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont choisi le projet de Moussy.

Au final, notre village est monté sur le podium puisque nous avons gagné le 3<sup>ème</sup> trophée derrière la Communauté Urbaine du Mans et une Communauté de Communes de Bretagne. Le petit poucet est arrivé immédiatement après ces deux géants.

**Bernard Rigault, Maire de Moussy le Neuf**

## Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le : **Lundi 10 décembre à 20h30 Salle Jeanne d'Arc**  
L'ordre du jour sera affiché comme à l'habitude



## Infos administratives

### **Fermeture exceptionnelle des services municipaux**

**Les lundis 24 et 31 décembre à 15h**

**Les permanences du jeudi ne seront pas assurées  
Du jeudi 27 décembre 2018 au jeudi 3 janvier 2019**

**Fermeture de la Mairie à 18h**



### **Fermeture accueil de loisirs**

Afin de procéder aux différents travaux d'entretien du bâtiment pour le confort de nos enfants, nous vous informons que l'accueil de loisirs sera exceptionnellement fermé :



**Du 24 au 28 décembre 2018**

### **Accueil des nouveaux habitants**

Propriétaires ou locataires, vous êtes arrivés sur la commune à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2017, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin d'être conviés à notre traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui se tiendra le 7 décembre prochain.

Merci de vous présenter en mairie munis d'un justificatif de domicile **au plus tard, le 30 novembre 2018.**

### **Inscription liste électorale**



Pour vous inscrire sur la liste électorale, vous pouvez dorénavant le faire sur le site internet de la commune dans l'onglet « vos démarches » puis démarches en ligne jusqu'au 31 décembre.

Les documents suivants doivent être joints : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## Infos administratives

### Marché du Samedi

Le boucher BIO propose : Steak haché 150g à 1.50 € la pièce.

En direct de Boulogne, le poissonnier vous propose : poissons et crustacés chaque samedi.

### Mon truc en +

Le meilleur moyen de détruire une souche d'arbre naturellement dans votre jardin est d'y percer plusieurs trous et de remplir ceux-ci de sirop sucré ou bien de confiture. Les fourmis seront alors ravies de venir coloniser la souche et celle-ci se décomposera en quelques semaines.

## Infos administratives

### Vaccination contre la grippe saisonnière



La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté depuis le 6 octobre. Elle concerne plus de 12 millions de personnes pour qui la grippe représente un risque de complications parfois graves : il s'agit notamment des personnes de 65 ans et plus, de celles atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire, par exemple), des femmes enceintes et des personnes souffrant d'obésité morbide.

Cette année, les modalités de vaccination sont simplifiées pour les adultes qui se font vacciner pour la première fois. Toutes les personnes de 18 ans et plus pour qui la vaccination antigrippale est recommandée peuvent désormais retirer leur vaccin à la pharmacie, sur simple présentation de leur bon de prise en charge de l'Assurance Maladie.

Elles peuvent ensuite se faire vacciner par le professionnel de leur choix : infirmier, médecin...

Les courriers d'invitation de l'Assurance Maladie, accompagnés du bon de prise en charge à 100 % et d'un document sur les « 5 bonnes raisons de se faire vacciner contre la grippe » ont été adressés aux assurés durant le mois de septembre. Cette prise en charge, valable jusqu'au 31 janvier 2019, s'applique aussi aux vaccins tétravalents.

## Manifestations, Loisirs, Sports

### Noël des Ecoles

La mairie offre un spectacle aux enfants des écoles maternelle et élémentaire du Chêne et à leurs parents, le **Samedi 8 décembre 2018 à la Salle du Chêne**

➤ **Ecole maternelle à 9h30** (accueil des familles à 9h15)  
« Les jouets de Noël » de la Compagnie Pois de Senteur

➤ **Ecole élémentaire à 14h30** (accueil des familles à 14h15).

Spectacle de magie « La clé d'un autre monde ».

### Village illuminé

Les fêtes de Noël approchent. Nous comptons sur vous pour réaliser des décorations extérieures qui seront peut-être récompensées par le jury communal.

Les commerçants peuvent également concourir.



### Bien vivre ensemble à Moussy le Neuf : un super marché de Noël :

Bravo et merci à **tous les bénévoles**, aux enfants de l'ALSH et à leurs animateurs, aux membres des services techniques, à l'association du personnel, au comité des fêtes, au service animations et aux commerçants/exposants pour **ce magnifique marché de Noël**.

Merci aussi aux Moussignols (es) et à tous les visiteurs des environs (quelquefois éloignés) pour leur visite et leur participation. **10 ans, ça méritait d'être fêté, cela fut le cas**. Merci encore à toutes et à tous.

## Environnement

### Collecte des encombrants

**Mercredi 5 décembre 2018**



Nous vous rappelons que cette collecte concerne le mobilier, les gros objets en métal, literie et sanitaires. Votre gros volume sera collecté si 2 hommes maximum peuvent le transporter.

Vous pouvez également déposer les encombrants dans les déchèteries du SMITOM de Dammartin en Goële et Mitry-Mory.

Pour toute question : **0 800 735 736**

## En Cas d'Urgence



**Dentistes de garde : 08 92 23 11 28**

**Médecins de garde et Smur : 15**

**Pharmacie de garde : affichée à la pharmacie.**

**Gendarmerie : 01.60.03.00.19**

**Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33**

**Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)**

**Taxi/VSL : 06 07 76 59 45**

### Emplacements défibrillateurs :

**1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable**

**1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne, 1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.**

**1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune**

**1 à la Factory, face à Intermarché**